

APAISEMENT EN FAÇADE, RÉPRESSION ET DÉNIGREMENT EN COULISSE.



Section LFMM - 03 mai 2025

Lors de la réunion entre service exploitation et les CDS et CE, **le chef de Service Exploitation a prôné l'apaisement dans la salle de contrôle** en encourageant le respect et le professionnalisme, et en incitant chacun à « s'en tenir à l'opérationnel ».

En guise de signe positif envoyé vers la salle, le même chef de service a annoncé au cours de cette réunion les mesures suivantes:

- toute **MDDA non ou mal renseignée** fera l'objet d'un **retrait systématique d'un trentième** en cas de contrôle,
 - en cas de vacation différenciées (J2A et J2B par exemple), **la VIC s'étend sur l'ensemble des deux vacations** car l'outil OLAF ne permet pas de préciser à quelle vacation différenciée elle est rattachée.
- Il a aussi laissé sous-entendre que **les résultats de l'été** seraient analysés et que **les VICS à venir en dépendraient**.

Cette annonce n'est pas conforme à la définition de la VIC, l'arrêté contrôle précise: Une VIC est une période de service sur une plage horaire équivalente à celle d'une « vacation de contrôle » élémentaire prévue au « tableau de service » durant laquelle un contrôleur reste à disposition de son service mais n'est pas nécessairement sur son lieu de travail.

Le service adapte donc les textes comme ça l'arrange afin de compenser le défaut des outils mis en place pour nous surveiller et fait supporter la contrainte sur les ICNA.

Ce que d'aucun nous présentait comme une avancée sans précédent s'avère être, plus qu'un outil de gestion, un formidable moyen de chantage à l'usage de l'administration qui nous dit à mots à peine couverts: soyez de bons ICNA cet été ou vous en pâtirez une fois l'été passé, quitte à ne pas respecter les textes nationaux.

Devons-nous laisser notre administration exercer ce chantage ou lui montrer que les usagers n'ont rien à gagner à un énième durcissement des conditions de travail des ICNA ?

ICNA : Sommes-nous à ce point des incapables ?

C'est pourtant ce que laisse croire notre administration qui envoie les informations suivantes à Eurocontrol, informations reprises dans le document Eurocontrol Flash Briefing d'avril 2025.

« High delays are expected in the following eight ACCs for mostly capacity-related reasons: France: Marseille ACC: due to a lack of flexible use of staff and lower than expected utilisation of the 4-Flight System benefits »

Nous n'apportons donc pas assez de flexibilité et nous ne savons pas tirer parti de ce formidable outil qu'est 4-Flight...voilà ce que pensent de nous nos dirigeants, et à la lecture de ces lignes, nos collègues et nos usagers, alors que le trafic attendu sera largement supérieur à 2024, année record où nous avons déjà dépassé la capacité possible du centre.